

Face aux suppressions massives d'emploi, face à la Révision Générale des Politiques Publiques dans laquelle s'inscrit la fusion DGI/DGCP et au projet de loi sur la « mobilité et les parcours professionnels des fonctionnaires » qui s'attaque au statut, la journée de grève du 15 mai a été suivie au Trésor, dans département, de la manière suivante :

Taux définitif de grévistes : 53,33% et 24 postes fermés.

Par catégories, A= 24,10%

B= 61,81%

C= 61,49%

La grève a été suivie dans les mêmes proportions aux Impôts des Pyrénées- Atlantiques (53,62%).

Cette étape du 15 mai a fortement mobilisé les fonctionnaires.

Une réunion unitaire des organisations syndicales de la Fonction Publique doit se tenir ce jour pour envisager les suites.

Dans l'immédiat, la section syndicale CGT Trésor des Pyrénées-Atlantiques s'inscrit dans la journée interprofessionnelle du 22 mai pour la défense des retraites (voir au verso).

Aussi, elle appelle fortement les personnels à rejoindre les cortèges de manifestants à Pau et à Bayonne (voir au verso), dans la mesure de leurs possibilités, y compris s'ils le souhaitent, par la grève (préavis nationaux).

Pour autant, considérant le nombre de jours de grève déjà effectués ces derniers mois, et que la force de cette journée se mesurera davantage à la participation massive dans les manifestations, plutôt qu'au pourcentage de grévistes, elle ne fait pas un appel ferme à cesser le travail ce jour-là.

Tous ensemble,

pour l'avenir de nos retraites

Pour les organisations syndicales CFDT, CFE/CGC, CFTC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNSA des Pyrénées Atlantiques, le « rendez vous de 2008 sur les retraites », doit être l'occasion :

- de consolider le système par répartition, le seul capable d'assurer la solidarité indispensable entre générations
- de répondre aux exigences de justice sociale.

Le gouvernement refuse la discussion

La loi de 2003 sur les retraites avait prévu que, lors du « rendez-vous » de 2008, quatre questions seraient traitées :

- l'équilibre financier des régimes de retraite,
- la durée d'assurance,
- le montant des pensions,
- la garantie d'un minimum de retraite.

Or, le Président de la République annonce unilatéralement que le passage à 41 ans de cotisations n'est pas discutable.

Le ministre du Travail ouvre et clôt la concertation le 28 avril.

C'est une fin de non-recevoir à toute proposition syndicale.

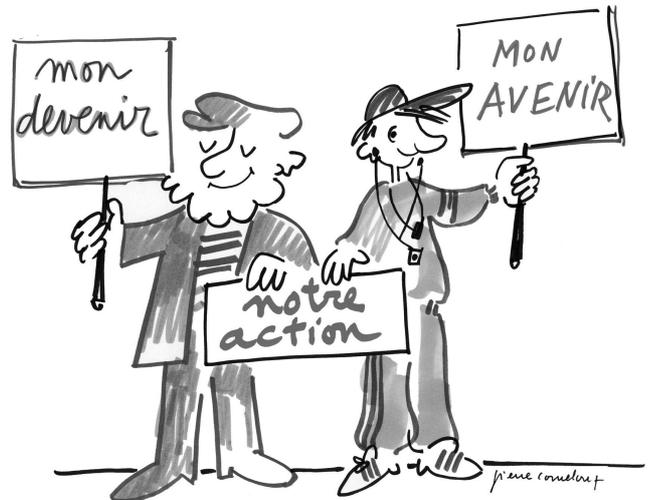
Le gouvernement renie les engagements de 2003 sur : le travail des seniors, la pénibilité, les poly-pensionnés

Incontestablement, il veut passer en force et imposer les choix qui guident les réformes successives depuis 1993. Le Medef quant à lui en rajoute et propose de reculer l'âge de la retraite à 61 ans, 62 ans et plus.

Fondamentalement, l'avenir des retraites est lié à la situation de l'emploi et des politiques économiques.

Face au blocage gouvernemental sur les principales propositions des organisations syndicales :

- garantie et niveau des retraites,
- droit à la retraite à 60 ans,
- durée de cotisation,
- reconnaissance de la pénibilité,
- ressources financières assurant l'avenir à long terme du système de retraite,
- réduction des inégalités entre les femmes et les hommes.



Les organisations syndicales CFDT, CFE/CGC, CFTC, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNSA des Pyrénées Atlantiques appellent :

- les jeunes et les retraités à être nombreux dans l'action et les manifestations pour la défense de la retraite solidaire,
- les salariés à arrêter le travail et à manifester,

**le 22 mai 2008 à 10H30
Place de Verdun à Pau
Place Ste Ursule à Bayonne**